



Un atelier informatique à Cahors

Des cours adaptés,
personnalisés

[Dossier de presse](#)

● Origine du projet :

Des adhérents se sont naturellement tournés vers l'APF pour exposer leurs difficultés : souhaitant utiliser les moyens modernes de communication, ils ont acquis un ordinateur mais se sont découragés, se trouvant perdus face à l'écran et devant tant de complexité pour des non-initiés. L'APF a pris en compte ces remarques et les a intégrées plus largement à ses missions essentielles.

Une des missions essentielles de l'APF est de briser l'isolement, de favoriser le lien social. Cet isolement est d'autant plus criant pour un département rural comme le Lot. L'outil informatique peut apporter **une réponse concrète à nos adhérents les plus fragiles et les plus isolés depuis leur domicile**. Il permet d'effectuer des échanges, des recherches ; il permet l'accès à la culture et à la découverte du monde. Mais cette utilisation n'est possible qu'avec un accompagnement spécifique dans la connaissance et la pratique de l'outil informatique.

L'APF dans sa mission également prépondérante d'aide et de soutien aux personnes en situation de handicap et à leur famille, a travaillé sur la mise en place d'un **atelier informatique adapté**. Celui-ci se devait de prendre en compte le handicap de chacun, l'accessibilité des locaux, les contraintes médicales,...

● Pour qui ?

Des personnes en situation de handicap,
Des personnes âgées isolées,
Des bénévoles de l'APF.

● Quand ?

A partir du 8 mars 2017,
Les ateliers seront le mercredi après-midi tous les 15 jours, un planning sera distribué aux participants.

Où ?

Le lieu des ateliers informatiques est à l'Association des Paralysés de France à Cahors, le local est accessible.

● Par qui ?

Monsieur Jean-Claude Vialette, en mécénat de compétences à Orange Solidarité. Ses connaissances lui permettent d'assurer des formations qu'elles soient d'initiation ou de perfectionnement.

Laure Combes, salariée de l'APF du Lot, Chargée de mission, coordonne le projet.



● **Combien cela coûte ?**

Gratuit pour les adhérents de l'association, les frais sont financés par l'opération handidon. Chaque nouveau participant est invité à cotiser à l'association, soit 25 euros annuel.

● **Quel contenu ?**

Internet

Apprendre à surfer, à utiliser un navigateur de recherche, à cibler les mots clés de recherche, à télécharger des documents et à les enregistrer.

Réseaux sociaux :

Apprendre à communiquer via Facebook, apprendre la vigilance, mettre en garde sur le partage de documents personnels.

Messagerie

Apprendre à créer une adresse internet, à lire des messages, ouvrir et enregistrer des pièces jointes, écrire, répondre à des messages et envoyer des pièces jointes.

Apprendre à enregistrer et renseigner les contacts.

Photos

Apprendre à utiliser un logiciel photo, les retouches, l'enregistrement, utiliser la fonction diaporama.

Bureautique (sur demande)

Initiation Open Office.

Bien entendu les contenus sont créés selon les besoins et les envies de chacun.

● **Quels niveaux ?**

Dans un premier temps et pour répondre exactement à l'objet de l'atelier, le niveau débutant sera priorisé. Si nécessaire, le niveau Perfectionnement pourra être mis en place.

Contact : Laure COMBES

05 65 35 73 03 – laure.combes.apf@gmail.com